



Baie
du-Febvre

La V'Oie de Baie-du-Febvre

Octobre 2025

Pickleball débutant au Centre communautaire de Baie-du-Febvre

Le pickleball est un sport accessible et intergénérationnel qui combine des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table. Ce sport favorise l'activité physique modérée tout en améliorant l'équilibre, la coordination, la mobilité et la santé cardiovasculaire. De plus, il contribue à briser l'isolement social en favorisant les échanges et la convivialité.

Bienvenue à tous! Bougeons!

Lundi 6 octobre, 19h00 : Soirée d'information et de démonstration

Horaire :

Lundi : 18h30 à 19h30

Mercredi : 9h30 à 10h30

Pour informations et inscription, contactez
Mme Josée Labarre au 819-244-1378.



Programme d'aide à la revitalisation

Le Programme d'aide à la revitalisation, qui permet d'obtenir un crédit de taxes suite à la construction ou la rénovation d'immeubles résidentiels, est disponible sur **tout le territoire** de Baie-du-Febvre. Pour en savoir plus ou pour obtenir le formulaire de demande, consultez le Centre de documentation de notre site web (www.baie-du-febvre.net).



“à la bibliothèque”



Retour des après-midis **JEUX DE SOCIÉTÉ**

On reprend les après-midis « Jeux de société » **dès le 29 septembre prochain**. Différents jeux de société sont disponibles et vous pouvez également apporter les vôtres pour les faire connaître. Rejoignez-nous **les lundis après-midi, de 13 h 30 à 15 h 30**, à la bibliothèque. Plaisir assuré!

La bibliothèque sera **fermée le 13 octobre** pour l'Action de grâces

NOUS SOMMES
OUVERTS

LUNDI	13 H 00 À 16 H 00
MARDI	18 H 30 À 20 H 00
MERCREDI	15 H 00 À 17 H 30
SAMEDI	9 H 30 À 11 H 00



Le Noël du Cœur est toujours présent afin de soutenir les personnes démunies de notre localité.

Nous vous demandons, de continuer comme vous l'avez fait par les années passées, à contribuer à notre cause.

Vous pourrez donc, venir porter vos dons le 28 novembre 2025 à l'accueil du Centre Communautaire de 10h à 22h. Nous serons heureux de vous accueillir.

Nous ferons aussi la collecte de denrées pour les paniers de Noël au bureau municipal. Nous vous remercions de votre générosité.

Pour être admissible à un panier de Noël et pour en faire la demande, communiquez au 819-386-1831 ou remplir le formulaire en dernière page et le poster au C.P.61 de Baie-du-Febvre.

Octobre 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29	30	1  Dîner des ELLES Séance du conseil	2  Collecte des encombrants	3	4
5	6  Après-midi jeux à la biblio  Pickleball 18h	7   Activité FADOQ	8  Pickleball 9h30	9 	10	11
12	13  Action de grâce  Pickleball 18h	14  	15  Pickleball 9h30	16 	17	18
19	20  Après-midi jeux à la biblio  Pickleball 18h	21  	22  Pickleball 9h30	23 	24	25
26	27  Après-midi jeux à la biblio  Pickleball 18h	28  	29  Pickleball 9h30	30 	31  Halloween	4



Relevé sanitaire des fosses septiques

Cet automne, nous poursuivrons le relevé sanitaire des installations septiques autonomes se trouvant sur notre territoire. Cette démarche vise à faire l'inventaire des installations septiques et de leur état à des fins d'information pour la Municipalité et les propriétaires. Au terme de la démarche, nous aurons en mains un **portrait complet de la conformité des installations septiques à Baie-du-Febvre**. C'est l'organisme COPENIC qui a été mandaté par la Municipalité et qui circulera sur notre territoire pour effectuer les relevés.

La deuxième phase de relevés sanitaires concerne les adresses situées sur la **route Marie-Victorin** ainsi que certaines adresses n'ayant pas pu être inspectées lors de la première phase. Les propriétaires concernés ont reçu un bref **questionnaire à remplir et à nous retourner dès que possible**. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration!

Saviez-vous que...

Les eaux usées provenant d'une résidence isolée sont des **contaminants**. Lorsqu'elles ne sont pas traitées ou traitées inadéquatement, elles représentent un **risque pour la santé et l'environnement**. De plus, une bonne gestion de ses installations septiques permet d'**éviter certains problèmes sur sa propriété** : refoulement d'égout, colmatage du champ d'épuration, résurgence du champ d'épuration, etc. Les relevés sanitaires effectués par COPENIC permettront d'avoir l'heure juste sur l'état des installations septiques et de fournir des pistes de solutions si nécessaire.

“

Des nouvelles
de notre
municipalité

”

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil aura lieu le mercredi 1^{er} octobre prochain, à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 298, route Marie-Victorin.

DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES & DE LA RÉCUPÉRATION

Dates à retenir

Ordures ménagères : 2, 16 et 30 octobre 2025

Récupération : 9 et 23 octobre 2025

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 2 octobre 2025. N'oubliez pas de mettre vos encombrants sur le bord de la route la veille.

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

Dans les prochaines semaines, la Municipalité procédera à la lecture des compteurs d'eau pour la facturation de novembre 2025.

Chronique Saisonnière du Comité d'embellissement



Qui dit automne, dit préparatifs pour la saison froide! Voici quelques tâches à effectuer à l'automne pour vous assurer une saison estivale 2026 à la hauteur de vos attentes.

Préparer le potager

Récolter : récupérez les légumes tardifs dans votre potager.

Nettoyer : retirez les mauvaises herbes et les débris végétaux.

Enrichir le sol : incorporez du compost ou des feuilles mortes au sol pour aérer la terre et la nourrir.

Planter : une grande variété de bulbes peuvent être plantés à l'automne, par exemple : allium ou ail ornemental, crocus, jacinthes, tulipes, etc. Vous pouvez aussi cultiver des herbes aromatiques comme le thym, le romarin ou la menthe.

Entretenir les plantes et le gazon

Mettre du paillis : étendez une couche de paillis pour conserver l'humidité et protéger les racines des plantes contre le froid.

Protéger les arbustes et jeunes arbres : entourez le tronc des jeunes arbres avec un grillage malléable pour les protéger des rongeurs et placez un paillis autour des arbustes pour les isoler du froid.

Gérer le gazon : passez la tondeuse sur les feuilles qui s'accumulent sur la pelouse ; elles se décomposeront d'elles-mêmes et nourriront le sol. Nous appelons cela du « feuillicyclage ».

Laisser les vivaces debout : ne coupez pas toutes les tiges des plantes vivaces. Les tiges peuvent protéger les plantes du froid et les graines qu'elles portent nourrissent les oiseaux pendant l'hiver.

Décor et esthétique

Ajouter des décorations : vous pouvez utiliser des citrouilles et des courges pour la décoration de l'Halloween et ajouter de la couleur aux plates-bandes avec des chrysanthèmes ou du chou décoratif, qui accentue ses teintes de violet et de pourpre avec le froid.

au conseil MUNICIPAL

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SALON DES ÂÎNÉS

Le conseil municipal a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA) pour l'organisation d'une deuxième édition du Salon des aînés de Baie-du-Febvre, prévu au printemps 2026.

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Suite à l'appel d'offres sur invitation pour le contrat de déneigement des chemins municipaux pour la saison hivernale 2025-2026, l'ouverture des soumissions a eu lieu à 11h00 le 8 septembre 2025. Considérant qu'une seule soumission a été reçue et que cette dernière était conforme, le conseil municipal a octroyé le contrat à l'entreprise 9195-7092 Québec Inc. pour un montant de 97 597,50 \$ + taxes.

À LOUER

Un logement 3 ½ est actuellement disponible à l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-du-Febvre! De plus, un logement est aussi disponible aux Résidences Sieur Lefebvre.

Certains critères d'admissibilité s'appliquent. Pour plus d'informations, contactez
Mme Maryse Baril au 819-519-6422, poste 1.

LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : journalbaie@hotmail.com
819 519-6422, ext. 1

Octobre 2025.5

INSPECTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES AUTONOMES : MANDAT À COPERNIC

Le conseil a mandaté l'organisme Copernic pour effectuer le relevé sanitaire des résidences situées sur la route Marie-Victorin. Un premier mandat avait été réalisé en juin 2025 pour le relevé sanitaire sur une première partie du territoire. Ce deuxième mandat permettra à la Municipalité d'obtenir un portrait complet de la conformité des installations septiques sur son territoire.

RÈGLEMENT NO 335-10-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DE VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX : AVIS DE MOTION

Le projet du *Règlement no. 335-10-25 modifiant le Règlement no. 327-11-24 relatif à la circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux* a été déposé lors de la séance du conseil de septembre. Avis de motion a été donné que le règlement sera adopté à une séance subséquente.

PLACOTE TRICOTE est de retour!

Tous les mardis à 18 h 30
à la bibliothèque de
Baie-du-Febvre

Bienvenue à tous!

Mise en page

Marie-Noëlle Lavertu
Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 511 exemplaires

Unité pastorale Assomption-de-la-Vierge-Marie – Saint Jean-Baptiste de Nicolet

Horaire des célébrations – Octobre 2025

Dimanche	5 octobre	09h30	Saint-Zéphirin	Célébration dominicale de la Parole
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	12 octobre	09h30	Port Saint-François	Messe
		10h45	Sainte-Monique	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	19 octobre	09h30	Port Saint-François	Célébration dominicale de la Parole
		09h30	Saint-Zéphirin	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	26 octobre	09h30	Port Saint-François	Célébration dominicale de la Parole
		09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe



Dîner lasagne

7 octobre, midi

Coût : 15 \$ par personne

**Réserver avant le 2 octobre au
450-783-6250 ou denise106@hotmail.fr**

Ensuite, on part faire un voyage au Yukon!



Octobre 2025.6



Vous êtes une nouvelle arrivante et vous désirez faire de nouvelles connaissances? **Venez dîner avec les ELLES** de Baie-du-Febvre lors de leur dîner mensuel qui aura lieu le **mercredi 1er octobre** à 11h30 au Café Les Centciels de Nicolet (près de l'Hôtel Montfort).

Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon repas.

Il est **très important** de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Lucie 450-783-3108.

Les feuilles

NOURISSENT LA TERRE



1

Laissez-les au sol et passez votre tondeuse afin qu'elles soient déchiquetées et agissent à titre de fertilisant naturel;

2

Conservez-les pour les utiliser dans votre composteur domestique, votre jardin ou vos plates-bandes.

3

Apportez-les à l'écocentre ou à l'un de nos points de dépôt agricole, pour que nous les valorisons pour vous. Rappelez-vous qu'à l'écocentre vous devez vider vos sacs à l'endroit désigné;

COMPOSTEURS À MOINDRES COÛTS

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE.
CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT.
FORMULAIRE DE DEMANDE EN LIGNE.



RIGIDBNY

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Béancour - Nicolet-Yamaska

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ÂÎNÉS

Âînés, piliers de nos communautés



Martine Meynieu, bénévole



André Dufresne, bénévole

Venez célébrer avec nous le
3 octobre 2025
9 h 30 à 14 h

au 10, Rue du Centre-Communautaire à
Saint-François-du-Lac

Délicieux buffet
servi sur place !

Spectacle
offert par le
Duo des bons amis !

Coût 10 \$ argent comptant
seulement



Transport disponible avec Bili



Réserver tôt les places sont limitées :
819 862-0822

Date limite : 25 septembre 2025



CENTRE DU QUÉBEC

TABLE DE CONCERTATION
DES PERSONNES

aînés
de NICOLET-YAMASKA

Service de garde subventionné

PLACE DISPONIBLE!

Une place disponible
à Baie-du-Febvre
dès maintenant.

Enfant de 18 mois et +
Heures d'ouverture de
7h30 à 17h00

Repas faits maison et
sorties à l'extérieur
chaque fois que la
température le permet

Contactez Julie
Dulmaine au
819-461-8003.



FORMULAIRE DEMANDE D'AIDE 2025 - NOËL DU CŒUR

1. INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

2. CONSENTEMENT

- **Obligatoire** : Le demandeur doit apposer ses initiales.
- En cas de refus, la demande ne pourra pas être soumise.

J'autorise le Noël du Cœur à conserver mes données à des fins opérationnelles pour cinq (5) ans, après quoi, elles seront conformément détruites. **Apposez vos initiales** : _____

3. COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE - Tous les champs sont obligatoires.

No. Assurance-maladie (RAMQ) : _____ / _____ / _____ Date de naissance : AAAA / MM / JJ

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
(Numéro) (Rue) (App. ou chambre) (Code postal)

Depuis combien de temps demeurez-vous à cette adresse : _____

Téléphone principal : (____) _____ - _____ Téléphone autre : (____) _____ - _____

Courriel : _____

4. FAMILLE IMMÉDIATE – CONJOINT(E) ET/OU ENFANT(S)

NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	DATE NAISSANCE AAAA / MM / JJ	C = Conjoint(e) E = Enfant	Enfant (inscrivez si garde complète ou partagée)
				☐ C ☐ P
				☐ C ☐ P
				☐ C ☐ P
				☐ C ☐ P

5. REVENU FAMILIAL MENSUEL - Demander la preuve du revenu principal (papier ou numérique).

Sources de revenus	Montants (par mois)
☐ Aide sociale et/ou Solidarité sociale (versée chaque mois le 1 ^{er})	
☐ Salaire d'emploi et/ou Pension d'un régime de retraite	
☐ Assurance-emploi (chômage)	
☐ Invalidité (SAAQ, CNESST, Assurances, etc.)	
☐ Bourse d'études et/ou prêt étudiant	
Si 60 ans et plus :	
☐ Régime de rentes du Québec (RRQ) (versé chaque mois, le 30-31)	
Si 65 ans et plus :	
☐ Pension de vieillesse du Canada (versée chaque mois, le 27-28)	
☐ Supplément de revenu garanti (si éligible)	
Si enfant(s) :	
☐ Pension alimentaire	
☐ Allocation familiale du Québec (versée aux 3 mois, le 1 ^{er})	
☐ Allocation Canadienne pour enfants (versée chaque mois, le 20)	
Si nouvel(eaux) arrivant(s) :	
☐ Prestations féd. et prov. (allocation pour enfants, aide à la réinstallation, etc.)	
☐ Aide liée à l'emploi/formation (prestation maternelle ou paternelle, mesures de formation, etc.)	
☐ Crédits et déductions d'impôt (crédit achat maison, frais déménagement, etc.)	
TOTAL	
→ La preuve de revenu (papier ou numérique) de la source principale a-t-elle été fournie? ☐ OUI ☐ NON	

5. ATTESTATION DU BÉNÉFICIAIRE - → Obligatoire : Le demandeur doit signer pour confirmer.

Je confirme et comprend, en tant que demandeur ou son représentant, que :

- les informations fournies à la présente demande sont exactes ;
- aucune autre demande n'a été faite cette année (sauf colocataires/chambreurs) ;
- un non-respect de ces conditions entraîne une exclusion de 2 ans.

Signature : _____ Date : _____